



# Résolution du congrès extraordinaire d'Orly

Orly, le 16 mai 2013

L'USAC-CGT s'est réunie en congrès extraordinaire à Orly le 16 mai 2013 pour examiner la question de son affiliation fédérale. Prenant en compte la nouvelle loi sur le dialogue social dans la Fonction publique, le congrès a décidé d'une meilleure intégration dans les structures syndicales de la CGT représentatives des personnels dépendant de notre ministère, le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE). L'USAC-CGT rejoint donc la Fédération Nationale de l'Équipement et de l'Environnement (FNEE). Ceci permettra une meilleure prise en compte de l'intérêt des personnels de la DGAC dans le dialogue social avec leur ministère de tutelle.

Concernant la situation immédiate de la DGAC, le congrès condamne les orientations du gouvernement actuel notamment en terme de Fonction publique au travers de la Modernisation de l'Action Publique (MAP) qui poursuit celle du précédent gouvernement via la RGPP. C'est la même politique d'austérité appliquée au niveau national ou européen qu'il faut combattre. Elle est contraire à l'intérêt général et met en péril la qualité du service public rendu et les conditions sociales des agents de la DGAC.

C'est pourquoi le congrès condamne les baisses de budget (fonctionnement, investissement, action sociale) et d'effectifs imposées ainsi que les projets de réorganisations et d'abandon de missions associées présentés dans le cadre de la démarche protocolaire. L'USAC-CGT estime que la répartition des baisses d'effectif est totalement déséquilibrée entre les différentes catégories d'agents. Les personnels administratifs, équipement et ouvriers d'État sont trop largement touchés. Par ailleurs, le congrès d'Orly estime que les mesures sociales du prochain protocole DGAC doivent être réparties de façon équitable entre les personnels en priorisant les plus fragilisés. En effet, l'USAC-CGT ne transigera pas avec la justice sociale.

Le congrès d'Orly se fait l'écho du mécontentement des ouvriers d'État face à l'arrêt des recrutements de cette catégorie d'agent et aux menaces lourdes qui pèsent sur l'avenir de leur statut. Le congrès soutient dans ce cadre l'action en cours du service technique d'Aix en Provence pour le recrutement immédiat d'ouvriers à la centrale électrique. Il appelle l'ensemble des ouvriers à se mobiliser le 22 mai prochain conjointement avec leurs collègues des autres ministères.

Enfin, le congrès d'Orly condamne avec la plus grande fermeté les plans de la Commission européenne visant à démanteler la DGAC. Les questions de l'externalisation et de mise en concurrence obligatoire de certains services (CNS, ENAC, Information aéronautique, Météo etc.) et de séparation structurelle opérateur/régulateur sont pour l'USAC-CGT des points inacceptables. Le gouvernement français devra s'y opposer avec la plus grande fermeté dans le cadre du futur règlement Ciel unique 2+. Afin de l'y obliger et d'envoyer un message clair à la Commission européenne, l'USAC-CGT appelle l'ensemble des personnels de la DGAC à la grève lors de la journée d'action européenne du 12 juin prochain, organisée en coordination avec l'ETF (fédération européenne des transports).

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*